

Image not found or type unknown



Partage bien immobilier séparation

Par **nicodeme0513**, le **30/06/2015** à **14:25**

Bonjour

Je suis en instance de séparation et nous avons acheté une maison en commun, nous ne sommes pas mariés.

Ma compagne n'a pas payé le crédit depuis 18 mois (cf les relevés de banque). Quelle part puis-je récupérer lors de la vente de la maison sachant que son salaire est inférieur de 40%. Puis-je aussi récupérer une part plus importante lors de la vente totale sachant que ma contribution était plus importante ?

Merci